

INFO ENDURO 2017

Un aperçu des renseignements les plus importants :

Catégories et groupes

Les licenciés devront être affiliés comme membre d'un club FMWB ou VMBB.

Les Groupes

Enduro 1 : De 100cc à 125cc 2T De 175cc à 250cc 4T

Enduro 2 : De 175cc à 250cc 2T De 290cc à 450cc 4T

Enduro 3 : De 290cc à 500cc 2T De 475cc à 650cc 4T

Open : Toutes cylindrées confondues.

1. Randonneurs : Open

Catégorie accessible à tout pilote âgé de 18 ans minimum pour autant que celui-ci n'ait pas détenu de licence autre que randonneur les années précédentes. Cylindrée libre.

2. Motos Classiques : Open

Catégorie accessible à tout pilote âgé de 18 ans minimum, . Cylindrée libre.

3. 50cc :

Catégorie accessible à tout pilote âgé de 16 minimum et sans limite d'âge. Catégorie réservée uniquement aux machines 50cc avec certificat de conformité et homologuée c8.

4. Girls : Open

Catégorie accessible à toute conductrice. La Cylindrée doit être adaptée au permis de conduire.

5. 125 4 Temps :

Catégorie accessible à tout pilote âgé de 18 ans minimum. Cylindrée : 125cc 4 temps maximum. Les pilotes de moins de 24 ans peuvent participer dans cette catégorie.

6. Juniors :

Catégorie accessible à tout pilote âgé de 24 ans minimum. Cylindrée libre. Catégorie ouverte aux pilotes licenciés Enduro Juniors du CB **2016**. Obligatoire pour les 5 premiers pilotes **randonneurs du CB 2016**. Accès facultatif pour les autres pilotes Randonneurs, Gentlemen et Espoirs de plus de 24 ans.

7. Gentlemen : Open

Catégorie accessible à tout pilote âgé entre 35 et 45 ans au 1er janvier de l'année des compétitions. Cylindrée libre. Les pilotes qui possédaient une licence gentlemen en **2016** sans atteindre 35 ans au 1er janvier **2017** seront autorisés à continuer dans ce groupe. Les Gentlemen rouleront ensemble, toutes cylindrées groupées.

8. Experts : Open

Catégorie accessible à tout pilote âgé de plus de 45 ans au 1er janvier de l'année des compétitions. Les Experts rouleront ensemble, toutes cylindrées groupées. Cylindrée libre.

9. Nationaux :

Catégorie accessible à tout pilote âgé de 24 ans minimum. Cylindrée libre. Catégorie ouverte aux pilotes licenciés Enduro Nationaux du CB **2016**. Obligatoire pour les 5 premiers pilotes scratch du C.B. Juniors **2016**. Accès facultatif pour les autres pilotes Juniors, Gentlemen et Espoirs de plus de 24 ans. Catégorie ouverte aux pilotes Inters Enduro NON-licenciés depuis 3 ans, ainsi qu'aux pilotes licenciés Inters dans d'autres disciplines motocyclistes excepté le Motocross (idem pilote Inter enduro).

10. Espoirs :

Catégorie accessible aux pilotes dont l'âge est compris entre 18 et 23 ans à la prise de la licence de l'année des compétitions. Cylindrée libre.

11. Inters :

Catégorie accessible à tout pilote porteur de la licence Enduro Inters **2016** ainsi qu'aux pilotes Inters de toutes les autres disciplines et des autres fédérations. Obligatoire pour les 3 premiers pilotes Nationaux Scratch du C.B. **2016** et le champion Espoir **2016**. Cylindrée libre.

Plaques-numéros pour pilotes licenciés :

Le numéro de course sera attribué avec la licence. La plaque frontale et les 2 plaques latérales du motorcycle doivent respecter les conditions suivantes: couleur du fond de plaque et des chiffres par catégorie comme repris ci-dessous

Catégorie	Numéros de course	Couleur du Fond	Couleur des Chiffres
Inters	1 à 99	Jaune	Noirs
Espoirs	100 à 199	Jaune	Rouges
Nationaux	200 à 299	Rouge	Blancs
Gentlemen Open	300 à 399	Noir	Blancs
Experts Open	400 à 499	Blancs	Rouge
Juniors	500 à 599	Blancs	Noirs
Randonneurs Open	600 à 799	Vert	Blancs
Girl Open	800 à 899	Rose	Blancs
50 – 125 4t – moto classique Open	800 à 899	Bleu	Blancs
Licences 1 jour	900 à 999		

Pour les Inters, le groupe de travail enduro attribuera les numéros de course sur base du classement scratch de l'année précédente.

Engagements : inscriptions au préalable

Les participants doivent s'inscrire via le site <http://www.fmb-bmb.be> au plus tard deux semaines avant l'épreuve. Ce délai peut être modifié à la hausse (+ de deux semaines) par l'organisateur en accord avec le secrétariat FMB-BMB.

Le montant des frais de participation doit parvenir sur le compte de l'organisateur **au plus tard dix jours avant l'épreuve**. Ce paiement officialisera l'inscription à l'épreuve. Le numéro de compte sera indiqué sur chaque formulaire d'inscription.

Les pilotes en retard d'inscription et/ou de paiement se verront automatiquement attribuer une heure de départ après les pilotes en ordre d'inscription et de paiement. Les pilotes non-inscrits au préalable et/ou dont le montant de l'engagement n'est pas payé au club dans les délais mentionnés ci plus haut verront leur droit d'engagement majoré de 10 €. Le club organisateur se réserve le droit de retenir 10 € pour frais administratif à tout pilote inscrit et en ordre de paiement ne se présentant pas le jour de l'épreuve. Toutefois, si le pilote prévient de son retrait le lundi précédant la date de l'épreuve et pour autant qu'un justificatif soit envoyé au club, les droits d'inscriptions lui seront retournés en intégralité.

Les frais de participation sont fixés à 60 € pour les épreuves comprenant 1 étape spéciale. Le club organisateur est en droit de majorer le prix de l'inscription de 5 € par spéciale supplémentaire. Le montant de l'engagement sera repris dans le règlement particulier de l'épreuve. Le droit de participation maximum pour une épreuve de 2 jours sera précisé dans le règlement particulier de l'épreuve et ne pourra jamais être supérieur à 140 euros. L'engagement est gratuit pour les catégories 50cc et les girls.

Championnat de Belgique

En fin de saison les titres suivants seront attribués:

Inters E1	Inters E2	Inters E3	Inters Scratch
Espoirs E1	Espoirs E2/E3	Espoirs Scratch	
Nationaux E1	Nationaux E2	Nationaux E3	Nationaux Scratch
Gentlemen Open	Experts Open		
Juniors E1	Juniors E2	Juniors E3	Juniors Scratch
Randonneurs Open	Girls Open	50cc	Motos classiques Open

Changement de catégorie :

A. Avant le début de la saison:

- Vers catégorie supérieure: à la demande du pilote ou imposé par le Groupe de travail Enduro
- Vers catégorie inférieure: avis du Groupe de travail Enduro

B. Pendant la saison:

- Vers catégorie supérieure: à la demande du pilote ou imposé par le Groupe de travail Enduro
- Vers catégorie inférieure: avis du Groupe de travail Enduro

Tout changement de groupe à la demande du pilote est autorisé moyennant adaptation de la licence auprès du secrétariat de la fédération affiliée concernée jusqu'au plus tard le lundi précédent l'épreuve et moyennant paiement des frais administratifs. **POUR LES DELAIS ET COUTS ADRESSEZ-VOUS A VOTRE FEDERATION AFFILIEE.**

Changements les plus importants pour 2017

Promotion obligatoire des pilotes pour 2018 :

Les **3 premiers** Randonneurs montent en Juniors ou Espoirs en fonction de l'âge (24 ans).

Les **3 premiers** Juniors du scratch montent en Nationaux.

Les 3 premiers Nationaux du scratch montent en Inters. Le 1er Espoir au scratch monte en Inter.

Heures de départ : Les heures de départ seront affichées le dimanche matin au secrétariat de l'épreuve.

Championnat de Belgique :

Pour 2017 il est vivement recommandé aux organisateurs de ne pas placer leur(s) épreuve(s) en concordance de date avec les épreuves des championnats du monde et d'Europe. En d'autres termes, toutes les épreuves d'enduro FMB 2017 seront prises en compte lors de l'élaboration du classement final du Championnat de Belgique d'enduro 2017 et ce pour toutes les catégories.

A partir de 2018, les manches belges entrant en concurrence avec les manches Mondiales et/ou Européenne ne seront plus intégrées au championnat de Belgique.

Respect Environnement : rappels

L'utilisation d'un tapis environnemental est obligatoire. En cas de non utilisation, la sanction suivante est prévue: 5 minutes de pénalité. **Le tapis environnemental peut être commandé via le formulaire électronique publié sur le site internet de la FMB (www.fmb-bmb.be), menu**

Environnement/documents .

Protection des yeux: Le port des visières jetables (tear off's) est interdite. En cas de non respect, la sanction suivante est prévue: mise hors course

Promotions enduro:

Espoirs vers inters : VAN HOOF MATHIAS

Nationaux vers Inters : WESTER QUENTIN, DE PRAETERE BERTRAND, VANHOENACKER FRANÇOIS

Juniors vers nationaux : ALLARD ARNAUD, VLEGELS LAURENT, MINNE CEDRIC, CHERON NICOLAS, DEBLIRE ARNAUD

Randonneurs vers juniors : BRUYNINCKX NIELS, DE BAERDEMAEKER ROBBY, BURTON GILLES, MOTTE EMMANUEL, JOASSIN LUC

Consultez le règlement complet bientôt sur www.fmb-bmb.be

ATTENTION : Nous souhaitons rappeler que les 'suiveurs – spectateurs' ne sont pas autorisés sur le parcours des épreuves enduro (routes en dehors de la voie publique). Des contrôles par les agents de la DNF sont possibles.

RAPPEL : Les licenciés annuels devront être en ordre pour le **lundi midi** avant l'épreuve